

L'élimination des lois discriminatoires, et combler les écarts entre les sexes.

Contexte

Dans le monde entier, plusieurs défis à la pleine réalisation des droits des femmes persistent et les femmes continuent d'être victimes de discrimination dans l'accès à l'éducation, au travail, à la protection sociale, à l'héritage, aux biens économiques, aux ressources productives et à la participation à la prise de décision et à la société dans son ensemble. La discrimination sexuelle est définie comme «... toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur statut matrimonial, sur la base de l'égalité des hommes et des femmes, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le domaine politique, économique, social, culturel, civil ou tout autre".¹

À l'échelle mondiale, la discrimination est plus évidente dans les lois et les codes pénaux liés à la violence contre les femmes, et leur statut matrimonial, personnel et économique. Selon la Banque mondiale, 155 des 173 économies étudiées en 2015 (près de 90%) ont au moins une restriction juridique limitant les possibilités économiques des femmes. L'organisation Equality Now rapporte que plus de 50 pays ont des lois sur la nationalité et la citoyenneté qui sont discriminatoires à l'égard des femmes. Aujourd'hui, une femme sur trois subit des violences physiques ou sexuelles, et 133 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales féminines dans 29 pays. L'accès à la justice demeure un défi dans de nombreux pays, ainsi que l'élimination des obstacles pour enquêter et poursuivre les crimes de violence sexuelle et sexistes.



Malgré la ratification de nombreux instruments internationaux interdisant la discrimination à l'égard des femmes, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de 1967 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la discrimination légale contre les femmes subsiste dans de nombreux pays. Dans toutes les régions, les lois protégeant les droits des femmes et des filles sont soit complètement absentes ou discriminatoires à l'égard des femmes directement ou indirectement. Même lorsque les lois sensibles au genre existent, il y a souvent une mauvaise mise en œuvre.

En effet, de nombreuses études, y compris les révisions du Beijing + 20 en 2015, ont constaté qu'il existe des lacunes évidentes entre les lois et leur mise en œuvre effective. Des divergences entre la promulgation et l'application sont évidentes lorsque des clauses de non sexisme existent dans les codes civils et les constitutions accordant à tous les citoyens l'égalité des droits en même temps que des lois et pratiques

¹ [The Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women \(CEDAW\)](#), adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

coutumières discriminatoires. La base de données constitutionnelle de l'ONU Femmes révèle que de 195 constitutions, 192 ont des dispositions sur l'égalité et la non-discrimination. Cependant, l'existence de dispositions spécifiques sur la participation à la vie publique, l'action positive, ou des mesures temporaires spéciales montrent un décalage évident entre l'égalité juridique et l'égalité réelle. Une mauvaise mise en œuvre est souvent le résultat de l'insuffisance du financement et des services publics pauvres, mais aussi un reflet des obstacles structurels et culturels qui empêchent l'accès des femmes aux fonctions politiques, à la justice, aux ressources et aux possibilités d'autonomisation².

Les cadres juridiques et les mécanismes de contrôle solides et complets font progresser l'égalité des sexes et sont essentiels pour assurer que les engagements soient correctement appliqués et surveillés. Il est important que toute nouvelle législation qui est en cours d'élaboration comprenne une analyse d'impact sur le genre et est mise en œuvre avec une perspective de genre qui assure la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes. Les initiatives publiques revendiquant une représentation féminine plus forte pour influencer les politiques et provoquer des changements afin d'éliminer les écarts entre les sexes entre les codes juridiques et de lutter contre les pratiques discriminatoires sont essentielles. L'abrogation des lois discriminatoires qui entravent la participation des femmes est une étape cruciale vers l'adoption de lois et la fourniture de mesures spéciales qui favorisent la parité de représentation.

Des mesures temporaires pour stimuler le nombre de femmes en politique et dans les institutions publiques peut efficacement contester les normes sociales discriminatoires et des stéréotypes sur le leadership des femmes. Soutenir l'action des femmes parlementaires est essentiel pour renforcer leur influence sur la législation et le contrôle. Faciliter l'accès des groupes des droits des femmes aux processus de prise de décision est également essentiel pour assurer la reddition de comptes publique sur les questions d'égalité des sexes. En outre, les parlements et leurs membres, hommes et femmes, ont un rôle crucial dans l'intégration des pratiques et des stratégies sexospécifiques dans tous les domaines de travail, et dans la vérification que chaque pièce de législation rédigée, débattue et adoptée ne soit pas activement ou passivement discriminatoire à l'égard des femmes ou des hommes, des filles ou des garçons. Ils peuvent faire en sorte que les réformes et les lois sensibles au genre soient correctement financées et mises en œuvre afin qu'ils puissent faire une différence.

La présentation de législation sensible au genre, et modification et abrogation des lois discriminatoires envers les femmes exige une action forte collective, des alliances, de la volonté politique et un financement adéquat. Parvenir à l'égalité entre les sexes est l'un des 17 objectifs mondiaux qui composent l'Agenda 2030 pour le développement durable, avec l'objectif 5 et les objectifs connexes et les indicateurs visant à atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Le cadre est fondé sur le principe que l'élimination des écarts entre les sexes dans les lois et pratiques peut accélérer au développement et donc offrir de nouvelles opportunités pour les Etats, les militants et la communauté internationale pour mettre fin à la discrimination contre les femmes et les filles une fois pour toutes.

Objectif de l'e-discussion

² Le Rapport mondial du PNUD sur [l'égalité des sexes dans l'administration publique](#) (GEPA) reflète des recherches détaillées sur la base de données nationales disponibles, et fournit une analyse des obstacles dans la voie de la participation égale des femmes et la prise de décision dans l'administration publique.

L'e-Discussion cherche à rassembler des exemples, les meilleures pratiques et les recommandations de décideurs politiques, d'experts, de praticiens et de militants engagés dans la réforme, l'adoption, la mise en œuvre et l'application des lois dans une perspective de genre. Qu'avez-vous fait pour modifier ou abroger toute disposition légale discriminatoire ? Quelles mesures avez-vous suivi pour introduire une nouvelle législation protégeant les femmes et les filles où aucune loi n'existait ? Quels sont les mécanismes et les outils nécessaires pour la mise en œuvre réussie de la législation existante ? Les participants sont encouragés à mettre en évidence les lacunes nationales dans les cadres législatifs et les efforts visant à harmoniser les législations nationales avec les cadres internationaux et les engagements (par exemple la CEDAW, le Programme d'action de Beijing).

L'e-discussion se tiendra **du 16 mai au 12 juin 2016**.

Questions

Comblent les lacunes : adoption vs. application

1. Veuillez partager des exemples concrets de réformes de votre pays (par exemple type de loi, les acteurs impliqués, la recette du succès) ? Quelles entités existent pour signaler et suivre l'impact de ces réformes ?
2. veuillez identifier les principaux défis à la modification et l'abrogation des dispositions discriminatoires dans les lois en vigueur dans votre pays et / ou à l'introduction de nouvelles lois protégeant les femmes, et aussi les jeunes femmes, et les filles, où aucune loi n'existe et / ou à la mise en œuvre de législation sur l'égalité entre les sexes. Si possible, veuillez expliquer les étapes et les acteurs impliqués dans ces changements.

Mesures, mécanismes et institutions

1. Est-ce que votre pays adopte des mesures temporaires qui ont accru la représentation des femmes en politique et dans l'administration publique ? Quels mécanismes ou structures de contrôle de l'égalité des sexes sont en place dans votre Parlement (comité, caucus etc ...)?
2. Êtes-vous au courant de l'existence d'efforts d'analyse de genre et d'initiatives d'analyse d'impact de genre prises dans les instances gouvernementales ou parlementaires de votre pays? Pouvez-vous partager des informations sur la façon dont une telle analyse est effectuée ? Pouvez-vous partager les bonnes pratiques et les leçons apprises à cet égard ?

Action collective

1. Pouvez-vous donner des exemples de réussite de coordination concertée entre les décideurs, les organisations de la société civile et les réseaux de défense des droits des femmes qui ont apporté des changements importants à des cadres législatifs dans votre pays? Quels facteurs ont fait un succès ?
2. veuillez fournir des exemples d'initiatives qui ont construit les capacités des institutions dans les efforts d'investigation et de faire pression pour la modification des lois et, si possible les impacts positifs et tangibles que ceux-ci ont eu sur la promotion de l'égalité des sexes dans votre pays.

